

Revue de la presse du 02/08/2013

➤ La relaxe pour les accusés dans l'affaire COMANAV VOYAGES

Le tribunal d'Aïn Sebaa à Casablanca a prononcé en appel l'acquittement en faveur des 3 personnes poursuivis pour faux et usage de faux, accès frauduleux aux systèmes d'Information, modification des données et abus de confiance. En 1ère instance, les accusés avaient écopé de 8 mois de prison ferme et 2 000 dirhams d'amende pour ce qui concerne Hicham Benmansour, ex DG de Comanav Voyages, et Abdallah Taoussi ex Directeur d'exploitation de Comanav Ferry; et 6 mois avec sursis et 1 000 dirhams d'amende pour Moulay Hachem Belghiti, ex DGA de Comanav Ferry.

• *Maritime News* •

➤ La Direction de la Marine Marchande cherche des chefs de division

Le Ministère de l'Équipement et du Transport vient de relancer les appels à candidature pour pourvoir aux postes de chefs de division à la Direction de la Marine Marchande et la Direction des Ports et du Domaine Public Maritime. Ainsi, les postes concernés sont respectivement le chef de la Division du Transport Maritime et la Division des Affaires Générales de la Direction de la Marine Marchande et celui de la Division réglementation et domaine public maritime à la DPDPM.

• *Maritime News* •

➤ Grosse commande de la RAM de 1,7 milliard DH

Lors d'un entretien avec Driss Benhima, DG de la RAM, il a annoncé que la compagnie compte lancer avant fin 2013 un appel d'offres pour acheter 15 nouveaux avions pour les vols moyen-courriers Grosse commande de la RAM de 1,7 milliard DH Trois gros constructeurs aéronautiques se frottent déjà les mains : le canadien Bombardier, le brésilien Embraer et le russe Sukhdi.

• *Aujourd'hui Le Maroc* •

➤ Le gouvernement relance la guerre des textes

Nouvel épisode du bras de fer entre le gouvernement et le Parlement autour de la concrétisation (les dispositions constitutionnelles. Après l'adoption des lois organiques sur la Cour constitutionnelle et sur les commissions d'enquête parlementaires, le Conseil de gouvernement a examiné, jeudi dernier, le projet de loi sur le droit d'accès à l'information. Un texte qui avait déjà attisé la tension entre Abdelilah Benkirane et Karim Ghellab.

• *L'Economiste* • *Les Inspirations Eco* •

➤ L'opposition accuse le gouvernement de s'emparer de ses lois

L'opposition a avancé que la majorité "confisque son droit législatif" en s'emparant de ses propositions de loi pour les faire examiner lors du conseil du gouvernement, suite à l'examen d'un projet de loi relatif au droit d'accès à l'information, lequel a suscité une nouvelle crise entre le gouvernement et l'institution législative.

• *Al Ahdat Al Maghribia* • *Al Khabar* • *Assabah* •

➤ Le FMI trace une nouvelle feuille de route pour le gouvernement

Le Fonds monétaire international a indiqué, lors de son conseil d'administration mercredi, que le gouvernement marocain "est encore qualifié", malgré le déficit budgétaire, pour honorer ses engagements envers les Etats et les institutions internationales, l'appelant à accélérer les réformes structurelles nécessaires. Le maintien de la qualification décidé par le FMI permet au Maroc de bénéficier d'une ligne de précaution et de liquidité estimée à 6,2 milliards durant deux années.

• *Al Massae* •

➤ Consultations politiques: Benkirane reporte sa réunion avec Mezouar

Le Chef du gouvernement Abdelilah Benkirane a dû reporter sa rencontre, prévue mercredi, avec le président du RNI Salaheddine Mezouar en raison de sa participation à une activité royale à Casablanca. La réunion aurait été tenue jeudi, selon des sources au sein du RNI.

• *Akhbar Al Youm* • *Al Ahdat Al Maghribia* • *Al Massae* •